

17 février 2014

Ministère des Ressources naturelles du NB

Centre forestier Hugh John Flemming

1350 Regent Street

Fredericton, N-B

E3C 2G6

Cher Hon. Robichaud,

Nous sommes en possession d'une note signée par votre prédécesseur Hon. Northrup en réponse à la pétition #46 sur l'épandage de pesticides au Nouveau-Brunswick reportée par Hon. Jack Carr le 8 décembre 2011. La plupart du contenu de cette note, en plus des commentaires émis par le ministère des Ressources naturelles et d'autres par l'industrie forestière, constitue au mieux des demis-vérités, ou au pire tout simplement une manipulation de données. La question de l'utilisation des pesticides sur les terres publiques et de leurs impacts sur nos forêts et faune est un problème qui se doit d'être connu et discuté par le grand public dans notre province, et il existe un grand besoin de rétablir les faits afin de pouvoir prendre des décisions avisées.

A cette fin, nous aimerions clarifier certains points que vous et d'autres avez énoncés au sujet de ce problème et ainsi mettre fin à cette propagande. Même si ce n'est pas l'intention du ministère des Ressources naturelles d'induire le public en erreur, les déclarations que votre département et le personnel de l'industrie font de manière répétée sous-estiment systématiquement l'importance de l'utilisation des pesticides et les impacts indéniables que le glyphosate a eu suite à son épandage répété sur les terres publiques durant ces 20 dernières années.

Il est par exemple indiqué dans cette note que "Le programme de pesticides des terres de la Couronne est essentiel pour l'avenir de l'industrie forestière au NB". Même si nous comprenons clairement que de larges possibilités annuelles de coupe ne sont possibles que via un haut rendement en fibres ligneuses des plantations, la manière dont on atteint une densité élevée de feuillus doit toujours rester ouverte au débat, surtout quand des solutions alternatives peuvent créer des emplois dont nous avons tant besoin. L'utilisation de pesticides est peut-être un des moyens les moins coûteux d'enlever des feuillus concurrents, mais les déclarations ci-dessus font l'hypothèse vraiment inexacte que c'est le SEUL moyen. C'est tout à fait faux. Des hommes sur le terrain utilisant des scies de débroussaillage pour enlever des feuillus est une bien meilleure alternative. Il n'est pas question de ce qui est "essentiel" mais de ce qui est le plus profitable. Étant donné que l'argent utilisé pour enlever ces feuillus est l'argent des CONTRIBUABLES, nous soumettons vivement l'idée que la question de l'enlèvement des feuillus soit ouverte à l'avis du public, et ce particulièrement si l'utilisation des pesticides est préjudiciable à d'autres aspects de l'environnement.

Dans un climat où notre province se bat contre l'exil des travailleurs qualifiés vers l'ouest, pourquoi ne considérerions-nous pas une méthode d'enlèvement des feuillus qui créerait des emplois bien rémunérés

pour les Néo-Brunswickois ruraux, et qui n'implique pas des menaces et atteintes causées par les pesticides?

Le deuxième argument qui est avancé de façon répétée par ceux qui défendent l'utilisation des pesticides est la perte d'emplois dans l'industrie forestière si elle est interrompue. Cela constitue au mieux une prédiction médiocre, et au pire une affirmation alarmiste. Nous nous offusquons face à de telles déclarations provenant d'une industrie qui a éliminé bien plus de travailleurs du bois au nom de la modernisation et de l'efficacité que si l'on utilisait d'autres moyens pour contrôler les feuillus dans les plantations. Le nombre d'emplois en foresterie a grandement diminué depuis que les troncs sont coupés avec des scies à chaîne et des débuseuses, et l'utilisation de scies de débroussaillage CRÉERAIT des emplois. Le problème n'est pas tant une question de perte de travailleurs ou de faillite des entreprises, mais il se situe plutôt au niveau de la réduction des profits. Les entreprises vont toujours tirer des profits, mais pas autant que ce qu'elles peuvent faire dans le dos d'un programme d'épandage financé par le contribuable. Étant donné les impacts négatifs de ce pesticide, il est grand temps que des professionnels prennent la responsabilité de trouver des alternatives à la réduction des feuillus qui créent de l'emploi et ne se plient aux tactiques intimidantes utilisées par les grandes entreprises.

Votre affirmation prétendant que l'utilisation de pesticides n'est pas préjudiciable à la faune est tout à fait incorrecte et suppose que tant que les chevreuils et autres animaux ne boivent pas ou ne mangent pas ces substances, les impacts de celles-ci peuvent être négligés. Par ailleurs, les équipes du département des Ressources naturelles et l'industrie forestière affirment continuellement que, puisque seulement 1% de la forêt est pulvérisée chaque année, toutes les inquiétudes sont vraiment exagérées. Cependant, si on parle en termes compréhensibles par le grand public, le tableau est très différent. Cette portion de 1% représente une superficie de 13,000 hectares par an – ou plus de 26,000 acres. Cette masse territoriale équivaut en fait à une surface aussi large qu'une course Terry Fox (10 km) s'étendant depuis Fredericton jusqu'à Saint-Jean (130 km). Cela constitue une immense superficie de bien foncier. Du point de vue d'un chevreuil, une acre de terres qui se régénèrent peuvent produire entre 20,000-40,000 tiges de feuillus, ce qui équivaut à une tonne de nourriture pour chevreuil par acre. Les chevreuils en consomment en moyenne 2 kg par jour. Par conséquent, l'épandage de pesticides élimine 26,000 tonnes de nourriture pour chevreuil par an dans les forêts de la Couronne. Nous pensons que cela nous apprend beaucoup sur les espaces désertés par les chevreuils sur les terres de la Couronne. Cela dure depuis 20 ans. En réalité, cette technique d'enlèvement de feuillus est responsable de l'élimination de près d'un demi-billion de tonnes de nourriture pour chevreuil et orignal des forêts publiques durant les 20 dernières années, ce qui est loin d'être négligeable.

Nous avons une stratégie de gestion forestière qui a lentement et sûrement contribué à la disparition des troupeaux de chevreuils des forêts de la Couronne. Ceci n'est pas nouveau pour les communautés de chasseurs – ils l'ont remarqué depuis des années et ont pour cela communiqué leur frustration aux équipes de ministère des Ressources naturelles. Cependant, plutôt que d'avoir des scientifiques et biologistes qui regardent les chiffres et analysent ce problème et ses impacts sur la faune, il semble plus facile de simplement de publier une note qui affirme aveuglément qu'il n'est pas nuisible d'utiliser du glyphosate sur une si petite quantité de terres. Maintenant que les chevreuils ont été contraints vers les terres privées où de la bonne nourriture pousse, les grandes compagnies forestières pensent qu'elles peuvent couper à blanc le reste des forêts matures qui font partie des terres publiques constituant le jardin protégé des chevreuils.

Une autre affirmation présente dans la note et qui est utilisée avec ignorance est la suivante: “les études suivant l'application du pesticide dans les plantations de bois d'œuvre ont montré la même représentation d'espèces qu'avant le traitement”. Même si cette affirmation peut avoir fait taire ceux qui ne comprennent pas les études scientifiques, nous avons nous-mêmes regardé les taux de peuplement provenant des données de régénération du ministère des Ressources naturelles ainsi que ceux provenant des études sur le glyphosate. Les DEUX montrent que la plus grande majorité de plantations traitées dans notre province sont constituées de bois d'œuvre et que le glyphosate est de loin le pesticide le plus efficace pour tuer les espèces de feuillus et les enlever de façon PERMANENTE des sites traités. Cela est démontré non seulement par les données provenant du terrain ou des études en foresterie sur le glyphosate, mais quiconque conduisant tout près, marchant à travers ou volant au-dessus des plantations constate aussi que cette affirmation est un mensonge. Passer de 30,000 pousses par hectare à quelques centaines pourrait techniquement être qualifié de “représenté”. Cependant, cela change de façon drastique et permanente la composition de la forêt pour une génération entière.

Le restant de cette note se base sur la réglementation du gouvernement fédéral sur cette herbicide. Elle ne mentionne pas l'étude présentement effectuée sur le glyphosate suite aux recherches émergentes montrant les nombreux problèmes associés à son utilisation. Elle ne mentionne pas non plus que la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick ont tous deux abandonné son utilisation pour des raisons similaires. L'utilisation du glyphosate a aussi été arrêtée dans les villes principales du Nouveau-Brunswick, y compris notre capitale. Le public éduqué de d'autres organisations l'ont aussi banni, et il est temps que l'argent des contribuables soit utilisé pour accroître le taux d'emploi et arrête ainsi de tuer la nourriture des chevreuils.

L'utilisation de glyphosate sur les terres de la Couronne durant ces 20 dernières années a eu un effet dramatique sur la structure de la forêt acadienne – comme cela été démontré dans notre province par un chercheur-expert fédéral. Son utilisation a été mise en cause par un chercheur-lauréat en foresterie de l'UNB. Cela a considérablement réduit la capacité d'accueil de chevreuils et cela a dirigé la croissance des futurs troupeaux vers les contribuables de cette province à qui appartiennent la plus grande part des terres privées; les municipalités et les fermiers font les frais des préjudices et dommages apportés par la faune pendant que vous défendez l'utilisation de ce produit, et ce afin que les compagnies forestières puissent réaliser de plus grands profits sur le dos d'un programme d'application de produits chimiques financé par les contribuables et au détriment de la création d'emplois pour les Néo-Brunswickois ruraux.

Nous sommes confiants que, lorsque le Néo-Brunswickois moyen réalisera ces détails attendant aux recherches de plus en plus nombreuses qui ont été ignorés dans les notes telles que celles à laquelle nous répondons, cette problématique prendra une nouvelle dimension lors des prochaines élections provinciales.

Rod Cumberland, Président, Central NB Quality Deer Management Association

Charlie Leblanc, Président, Fédération de la faune du Nouveau-Brunswick

Dale Clark, Président, New Brunswick Professional Outfitters and Guides Association

Mike Roy, New Brunswick Outfitters Association

---

John Lockerbie, Président, NB Chapter of the Ruffed Grouse Society

John Craft, Président, Bowhunters of New Brunswick

Paul Arseneau, Big Game Club of New Brunswick

Tracy Glynn, Conseil de Conservation du Nouveau-Brunswick

CC: Hon. David Alward, premier ministre & tous les membres de l'Assemblée législative